

CLUB DE VO-VIETNAM DE LAUSANNE

DEMANDE D' ADHESION

La secrétaire vous est reconnaissante d'écrire en **majuscule** et **lisiblement**. Merci.

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

RUE :

NPA, LOCALITE :

TELEPHONE :

PROFESSION :

**JOINDRE
2 PHOTOS A
L'INSCRIPTION**

- Le membre doit être affilié à une assurance maladie-accident. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Le membre s'engage à respecter les statuts du club dans son intégralité.
- Le membre s'engage à régler ses cotisations au plus tard le 15 du mois qui suit la date mentionnée ci-dessous, puis, par la suite et sauf démission envoyée sous pli, le 15 du mois qui suit la fin de chaque période de six mois. Le membre reconnaît ainsi devoir, conformément aux dispositions de l'article 82 LP, la somme de (à cocher) :

- | | |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> ENFANTS (- de 16 ans) | frs 170.- / 6 mois |
| <input type="checkbox"/> ETUDIANTS | frs 220.- / 6 mois |
| <input type="checkbox"/> ADULTES | frs 270.- / 6 mois |
| <input type="checkbox"/> ARRANGEMENT | |

Réduction famille et arrangement en cas de difficulté financière sont toujours possibles. Lors de premier bulletin de versement et ensuite une fois par an, les frais de licence seront ajoutés, à savoir 30 frs pour les adultes et 20 frs pour les enfants.

Pour tout litige découlant des rapports juridiques entre le membre, d'une part, et le club de Lausanne, d'autre part, le for juridique est à Lausanne. Ce for est exclusif, le club de Lausanne se réserve toutefois le droit de saisir l'autorité judiciaire compétente du for du domicile du membre.

Lieu et date : Signature :
Pour les mineurs, signature des parents ou de
personne responsable.

Ne pas remplir, pour l'Association.

Envoyer le premier BV avec frais de licence :

Date de l'inscription :

Licence numéro :

Délivrée le :